

Conditions

Inscription aux cours

Pour toute personne ne connaissant pas la méthode Pilates, il est obligatoire de suivre un cours d'introduction individuel d'une heure. Cette initiation permet de comprendre les principes de base de la méthode Pilates et de progresser de manière adéquate. Ce cours d'introduction est unique et coûte Fr.60.- par personne. Si vos connaissances de Pilates sont moyennes ou bonnes vous pouvez sans autre rejoindre une classe après m'avoir contactée.

Afin que chacun-e puisse bénéficier d'un cours complet, les participants-tes doivent être présents-es dans la salle au plus tard 5 minutes avant le début du cours.

Absences / Vacances

En cas d'empêchement, il est indispensable de m'informer de votre absence au moins une heure avant le début du cours par sms (079 242 99 75). Sans nouvelle de votre part, la leçon manquée sera facturée.

Les leçons excusées peuvent être suivies avant ou après votre absence uniquement durant le trimestre en vigueur.

Pour toutes leçons manquées, pour raison médicale, un transfert sur l'abonnement du trimestre suivant est accepté sur présentation d'un certificat médical.

En principe, les cours n'ont pas lieu durant les vacances scolaires.

Rattraper un cours

Il est possible de rattraper un cours du lundi le jeudi et inversement durant le trimestre en vigueur.

Sur demande, il est aussi possible de rattraper un cours chez Loops Pilates en s'annonçant par sms (076 201 19 69)

Conditions de paiement

Le montant trimestriel du cours doit être payé entre la première et la troisième leçon.

Il n'y a pas de remboursement possible après l'inscription, sauf en cas d'annulation du cours.

La résiliation de l'abonnement doit être annoncée oralement ou par écrit au plus tard deux semaines avant la fin du contrat.

Utilisation

Les participants-tes sont tenus-es de n'utiliser les engins uniquement durant les leçons de Pilates.

Chacun-e prend soin du matériel mis à disposition.

Merci de m'annoncer toute défectuosité du matériel.

Assurance et responsabilité

Les leçons de Pilates n'étant pas des cours thérapeutiques, il est indispensable de m'informer de votre état de santé si celui-ci est particulier (douleurs, faiblesse passagère, grossesse, etc...)

Chaque participant-e doit être en possession d'une assurance responsabilité civile.

Pilates-Forme décline toute responsabilité concernant d'éventuelles blessures survenues lors de l'entraînement.

Toute perte ou vol ne sont pas assurés ni remboursés par Pilates-Forme.